

C'est la rentrée de Place Publique Cogolin

Covid, réchauffement climatique, sécheresse, guerre en Ukraine...les crises se sont accumulées au cours des trois dernières années et risquent de se prolonger durant les mois et les années qui viennent.

Il faut bien sûr des réponses globales à ces secousses mondiales. En renforçant les politiques publiques de santé coordonnées entre les Etats pour lutter efficacement contre les futures pandémies. En s'engageant résolument vers la décarbonation des activités humaines et en développant massivement les énergies renouvelables pour espérer ralentir l'emballement de la chaudière planétaire. En consolidant la défense et l'unité d'une Europe qui, malgré ses insuffisances, nous a permis de vivre en paix pendant plus de 75 ans et qui voit de nouveau la guerre frapper à sa porte.

Les crises présentes et futures nécessitent aussi des réponses locales impliquant la participation active des habitants de chaque territoire de vie dans la recherche de solutions adaptées et acceptées. Cela est possible, comme en témoigne l'expérience de l'eau partagée qui a su mobiliser pendant plus de vingt ans un large partenariat entre tous les acteurs de notre territoire au service d'un projet d'éducation et de coopération destiné à préparer les participants à protéger l'eau et son environnement, à économiser et partager cette ressource vitale pour faire face aux conséquences du changement climatique.

Notre association Place Publique Cogolin a dû elle aussi adapter ses activités à ce contexte de crises successives. Elle a été contrainte d'interrompre le cycle des ses rencontres destinées à favoriser le dialogue et la participation des habitants et ce n'est qu'en novembre 2021 qu'elle a pu réunir physiquement son assemblée générale. Elle s'apprêtait à relancer son programme d'animations quand, au mois de février 2022, a surgi le monstre de la guerre en Ukraine voulue et déclenchée par un seul homme.

Sans la moindre hésitation, notre association s'est aussitôt engagée dans des actions destinées à venir en aide à la population ukrainienne avec la conviction que la solidarité

reste l'arme la plus puissante pour lutter contre les crises que nous traversons. Celle du COVID nous l'a utilement rappelé, celle du climat en a tout autant besoin.

Nous dressons dans ce bulletin un bilan d'étape des différentes opérations qui ont été conduites en partenariat étroit avec l'association France Ukraine Var. Nous rappelons aussi l'impérieuse nécessité de poursuivre ces actions de solidarité tant que la guerre n'est pas terminée.

Pendant cette longue période troublée, Place Publique n'a jamais interrompu son travail de vigilance citoyenne en participant à chacun des conseils municipaux, en signalant et dénonçant les déclarations mensongères et les décisions contestables d'une municipalité de plus en plus d'extrême droite.

Nous dressons aussi un bilan implacable de la politique de bétonisation frénétique conduite par le maire et son conseiller spécial en « urbalkanisme », tous deux anciens professionnels de l'immobilier de Levallois Perret.

Nous vous invitons à reprendre avec nous le chemin de la rentrée sur une place publique qui doit rester le lieu de rencontres, d'échanges et de dialogue indispensable au fonctionnement démocratique de notre cité.

SOMMAIRE

Editorial: La rentrée de Place Publique Cogolin – Page 1

Solidarité avec les Ukrainiens

Les actions engagées et les raisons de continuer – Pages 2

Urbanisme Massacre à la bétonneuse- Pages 3, 4, 5 et 6

Politique « Côté Maire »

Les mensonges du maire démentis par les faits – Page 7

Sécurité: La grande débandade – Page 7

Rencontres et prochains rendez-vous de Place Publique Cogolin – Page 8

Dès le lendemain du déclenchement du conflit décidé par le seul Vladimir Poutine, Place Publique Cogolin s'est engagée aux côtés de l'association France Ukraine Var pour apporter une aide à une population meurtrie par la guerre, celle restée dans son pays et celle venant chercher refuge dans notre région.

Un formidable élan de solidarité

L'appel aux dons que nous avons lancé a été largement suivi par de très nombreux cogolinois et personnes extérieures à notre commune. Nous leur exprimons ici toute notre gratitude pour leur générosité. Grâce à elles et aux camions de France Ukraine Var, ce sont à ce jour plus de 40 000 euros de produits répondant à des besoins urgents qui ont été collectés et transportés en Ukraine.



Chargement de la collecte organisée par les collégiens de Cogolin

Nourriture, produits d'hygiène, vêtements... pour la population, groupe électrogène pour plusieurs villages privés d'électricité...



Arrivée du groupe électrogène dans le village de Sofiyivka, dans la région de Mykolaiv

...médicaments, matériels de soins chirurgicaux pour différents hôpitaux et dispensaires.



Réception de médicaments au dispensaire de Pervomayski

Six familles ukrainiennes hébergées

Nous remercions les familles du Rayol Canadel et de Saint-Tropez, le directeur du camping de l'Argentière, les mairies de Grimaud et de Ramatuelle d'avoir accueilli avec humanité les familles ukrainiennes que nous leur avons présentées et que nous continuons d'accompagner avec l'aide de l'Association Familiale.



Installation de la caravane achetée par Place Publique au camping de l'Argentière pour héberger une famille pendant l'été

Nous devons continuer à aider les Ukrainiens tant que la guerre n'est pas terminée !

1 500 ! C'est le nombre de logements autorisés par Marc Etienne Lansade depuis qu'il est maire de Cogolin.... Sans compter les 568 appartements des permis de construire du Yotel annulés par les tribunaux ni les 290 nouveaux qu'il a annoncé vouloir y autoriser... Tout cela est fait dans la plus grande anarchie, sans aucun plan d'aménagement, de circulation et de stationnement d'ensemble. Ici on ne crée pas d'espaces verts, on détruit des forêts urbaines (voir notre article sur Notre Dame des Angès). Pas un seul espace de loisirs et de détente pour les familles n'a vu le jour. Pas un seul logement social non plus, obligeant les jeunes et les actifs à aller se loger ailleurs.

Le duo de spéculateurs immobiliers de Levallois Perret, Lansade et son conseiller spécial Smadja, est tellement fusionnel que nous nous permettons de le baptiser « Lansmadja ». Il est animé par une seule et unique logique: remplir chaque mètre carré de terrain disponible de béton. La carte qui retrace l'ensemble des programmes immobiliers autorisés entre 2014 et aujourd'hui en apporte la triste démonstration.



- 1 – INFINI D'AZUR (135)
- 2 – RESIDENCE SENIORS (100)
- 3 – O VILLAGE (74)
- 4 – NUANCE AZUR (75)
- 5 – LES TERRASSES DU GOLFE (35)
- 6 – AST GROUPE (19)
- 7 – CLOS DES BRUYERES (90)
- 8 – LES SOURCES (23)
- 9 – EDEN GOLFE (87)
- 10 – COGEDIM SOLOR (40)
- 11 – L'HORIZON (28)

- 12 – EDEN 1 (26)
- 13 – RUE DU PEYRON (37)
- 14 – CASTEL LORENZO (35)
- 15 – DOMAINE DES AMBRES (47)
- 16 – LA CLOSERIE DES OLIVIERS (32)
- 17 – LES HAUTS DE COUSTELINES (76)
- 18 – SAS CAP SUD (110)
- 19 – EDEN 2 URBAT (24)
- 20 – PROMURBA (22)
- 21 – L'ECHAPEE GOLFE (63)
- 22 – SCCV LES FOURCHES (82)

- 23 – VILLA DES ANGES (34)
- 24 – PIECEFUL MEDICIS (47)
- 25 – CASTEL BEAUSOLEIL (14)
- 26 – KEOKHEUANGPRASEUTH (15)
- 27 – SCI MEDITERRANEE (79)
- 28 – SCCV COGOLIN PEYRON (36)
- 29 – L'ABEILLE (9)
- 30 – SCI PCL CLAVIER-LANSADE (6)
- 31 – HOLD CONCEPT (8)
- 32 – M. COTTREAU (4)
- 33 – SAS GOTAM (24)

Les images sont plus éloquentes que de longues phrases.



Cette première photo montre la forêt urbaine qui couvrait le terrain communal avant que le maire ne décide de le vendre à un promoteur pour y construire 134 appartements répartis en sept immeubles.



Celle-ci et la suivante ont été prises au moment de la déforestation aux bulldozers du terrain, malgré les protestations et recours des riverains.



Les deux images suivantes montrent les restes de quelques unes des nombreuses tortues d'Hermann qui habitaient la forêt et ont été massacrées par les bulldozers.



Prise en septembre 2022, cette dernière photo montre les immeubles en cours d'achèvement.



A l'heure où le réchauffement climatique impose la végétalisation des villes, le maire de Cogolin n'hésite pas à anéantir près de 2 hectares de forêt pour la remplacer par du béton. Et aujourd'hui il voudrait se faire passer pour le chantre du développement durable en présentant un PADD (1) brodé de vertes intentions. Il n'y aura pas grand monde pour le croire, « sauf les aveugles, ça va de soi ! », comme le chantait avec humour le grand Georges Brassens.

(1) *Projet d'Aménagement et de Développement Durable exposé à la mairie annexe de Cogolin jusqu'au 21 octobre 2022*

Le 20 mars 2019, lors d'une réunion publique de quartier, l'adjointe à l'urbanisme déclare avec fermeté : *« Après un rendez-vous avec le promoteur, je lui ai demandé de déposer un permis modificatif afin qu'il n'y ait aucun véhicule qui rentre par la rue Henri Barbusse. C'est presque acté. L'entrée et sortie se fera uniquement derrière l'école du Rialet »*.

Le 15 avril 2019, le maire signe le permis de construire 90 logements et 110 places de parking souterrain dont le seul et unique accès est l'impasse Henri Barbusse.

Cet énorme mensonge révèle en réalité une manœuvre dilatoire destinée à endormir les velléités de recours des riverains contre le permis de construire. D'autant qu'au moment où l'adjointe à l'urbanisme faisait sa déclaration publique, la commune ne disposait d'aucune maîtrise foncière pour réaliser une voie alternative.

En septembre 2020, les travaux de terrassement démarrent avec un accès du chantier partagé avec l'entrée de l'école du Rialet. Place Publique alerte aussitôt école et parents de la dangerosité de cette situation.

Le 15 février 2021, le maire signe en catimini un permis modificatif qui prévoit l'entrée des véhicules par la rue Barbusse et leur sortie du côté de l'école du Rialet.

En février 2022, les parents d'élèves découvrent cette modification et lancent une pétition pour s'y opposer.

Le 22 avril 2022 le maire annule le permis modificatif, revenant ainsi à la solution d'un accès unique par la rue Barbusse.

Une impasse sécuritaire

Ce retour à la case départ soulève des problèmes de sécurité qui paraissent aujourd'hui insolubles. Comment faire circuler 110 véhicules à double sens dans une impasse tellement étroite qu'une voiture normale ne peut pas y faire demi-tour ? Comment organiser leurs entrées et sorties sur l'avenue principale de la ville déjà encombrée à quelques dizaines de mètres du feu tricolore inutile du carrefour de la poste, vestige pitoyable d'un plan de circulation qui n'en était pas un.

Cette situation contredit totalement le règlement de la zone UB concernée du PLU qui stipule que *« les accès doivent être adaptés et aménagés de façon à apporter la moindre gêne à la circulation publique »*. Ce même article impose que *« les caractéristiques des voies doivent également répondre aux exigences de sécurité, de la défense incendie, du service de collecte des déchets urbains ainsi qu'aux exigences de la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite. Les voies et impasses doivent être aménagées dans leur partie terminale afin de permettre aux véhicules de faire aisément demi-tour... »*.

Il est évident que la rue Barbusse ne répond à aucune de ces caractéristiques. Si un incendie se déclarait dans un des bâtiments situés du côté de cette impasse, aucun véhicule de secours n'oserait s'y aventurer et l'évacuation des occupants s'avérerait extrêmement difficile.

Côté école, des problèmes subsistent

Même si la sortie du parking a été supprimée de ce côté, il n'empêche que l'entrée de l'école devra être partagée avec les véhicules de secours, de collecte des déchets et de livraisons. L'autre souci, permanent celui-là, c'est que les classes situées en vis-à-vis des immeubles devront occulter leurs fenêtres compte tenu de la proximité des bâtiments. Des conditions d'enseignement inacceptables à nos yeux !



Malgré cette situation inextricable, le maire a annoncé qu'il avait le projet d'agrandir l'école du Rialet pour compenser la fermeture de l'école Chabaud toujours dans ses plans. Il serait bien qu'au préalable il ait réglé les uns après les autres les problèmes de circulation et de sécurité évoqués dans cet article.

Un legs non respecté et un chantier à l'arrêt

Pour les cogolinois qui l'ignorent, il est utile de rappeler que le terrain sur lequel se dressent les immeubles en construction de la future résidence pour séniors (boulevard Michelet), avait été légué à la ville de Cogolin par madame Perrin en 1924. Dans son testament, elle avait soumis sa donation à la condition que la collectivité y aménage « *un hospice pour les indigents de la commune* ».

Ainsi pendant de longues années ce terrain a accueilli la maison de retraite « Perrin » accessible aux cogolinois. En 2016 le tandem Lansmadja a décidé, sans aucune mise en concurrence, de vendre ce bien communal à un promoteur de Levallois-Perret afin d'y édifier une résidence pour séniors aisés.

Oubliés les indigents et le testament de madame Perrin ! Pas la moindre étude préalable non plus pour essayer d'appréhender les besoins réels d'une population de retraités dont beaucoup sont obligés de quitter la région faute de moyens. Est-ce la raison pour laquelle le chantier est stoppé depuis de longs mois ?



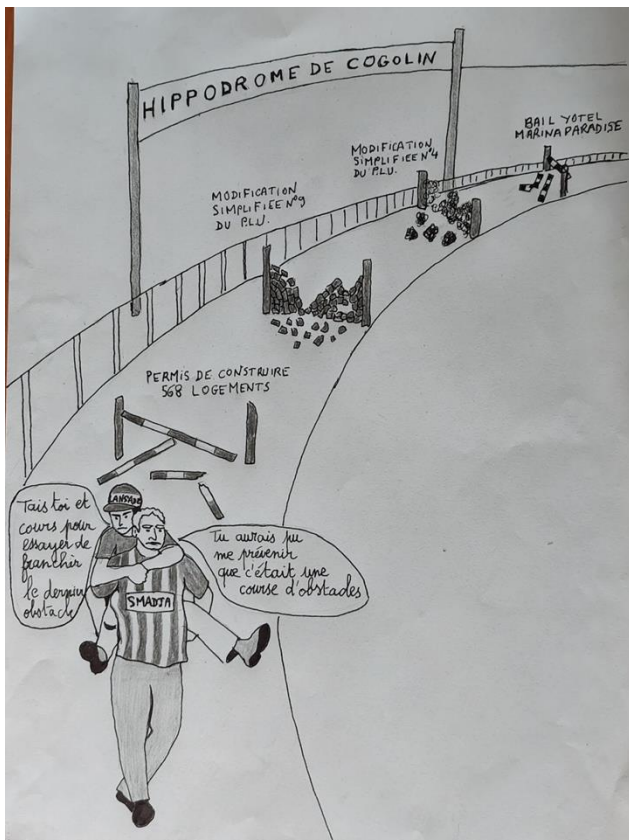
Vue du chantier vis-à-vis de l'école Chabaud en septembre 2022

Faute d'avoir respecté la volonté de madame Perrin, le maire a légué à la commune deux horribles transformateurs électriques édifiés sur la voie publique aux frais des Cogolinois. Tout cela pour les beaux yeux des promoteurs de Levallois.



Le transformateur de la Place de la République ne permet plus la circulation à double sens sur une voie où elle est pourtant autorisée

Terrain du Yotel: après ses nombreuses chutes, le maire va-t-il franchir le dernier obstacle ?



Dans notre bulletin d'information n° 5, nous avons utilisé l'image d'une course de chevaux d'obstacles pour décrire les déboires successifs du tandem Lansmadja sur un terrain du Yotel imprudemment rebaptisé "l'hippodrome " par le maire. Bail de sous location dénoncé par la Chambre Régionale des Comptes, annulations par les tribunaux des modifications simplifiées du PLU n° 4 et n° 9 puis des permis de construire ..

Toujours aussi fanfaron, le maire avait récemment annoncé qu'il était sûr de franchir le dernier obstacle en ramenant le nombre de logements du projet de permis de construire à 260 au lieu des 568 initialement prévus. Avant de tempérer son assurance au dernier conseil municipal en déclarant : « *Il n'est pas question que ces permis soient déposés s'il y a la moindre réserve des services de l'Etat* ».

Nous l'invitons à la prudence en lui rappelant qu'il avait affiché une certitude tout aussi arrogante lorsqu'il avait accordé les permis de construire pour 568 logements. Ce qui n'a pas empêché le tribunal et la cour d'appel administrative de les annuler.

Sécurité

C'est la grande débandade

Le candidat d'extrême droite Marc Etienne Lansade a usé et abusé de son thème favori : la sécurité. Mais avec lui maire, on allait voir ce qu'on allait voir!

Qu'en est-il réellement aujourd'hui ? Des caméras de surveillance qui n'ont pas marché pendant de longues années et qui, si elles fonctionnent aujourd'hui, ne sont regardées par personne. Une brigade cynophile décimée faute de maitres-chiens. Des policiers municipaux qui démissionnent, d'autres qui demandent leurs mutations, certains qui sont condamnés par la justice. Un conseil communal de prévention de la délinquance qui ne s'est jamais réuni. Enfin, nous venons de l'apprendre de la bouche du maire, la suppression de la présence de la police municipale entre minuit et six heures du Matin. Parce que la commune n'a plus d'argent, justifie-t-il. Comment peut-il s'en plaindre alors qu'il n'arrête pas de se vanter d'avoir baissé d'avoir baissé les impôts locaux ? Pendant ce temps, les trafics de drogue, les braquages et autres cambriolages se poursuivent allègrement.

La sécurité est un sujet trop sérieux pour en faire un simple argument électoral. Il y faut des réponses adaptées, coordonnées avec la gendarmerie et la police nationale. Comme sur de nombreux sujets, Marc Etienne Lansade a le verbe haut, souvent guerrier. Mais ses actes ne suivent pas. Comme on le dit de façon imagée dans le sud-ouest, « *Celui là, il a beaucoup de braguette mais pas trop de couette* ».

Les mensonges de Marc Etienne Lansade contredits par les faits

Dans sa dernière revue de propagande « Terre et Mer », le Maire signe un article où il se livre à son exercice favori : déverser des mensonges plus gros les uns que les autres pour jeter le discrédit sur ses opposants politiques. Mais à l'arrivée la seule personne que ses propos déshonorent, c'est lui. Car chacun de ses mensonges outranciers est implacablement démenti par les faits, têtus et qui ne mentent pas eux

Parmi les nombreuses contrevérités qu'il assène, il ment sans aucun scrupule en affirmant que l'héritage de la dette Glo l'aurait mis dans une situation délicate en 2014. Les faits, rien que les faits, apportent un démenti cinglant à son propos. Il suffit de consulter les pages 52 et 53 du Compte Administratif 2014 qu'il a lui-même fait voter par son conseil municipal en avril 2015. On y trouve l'historique des emprunts contractés par la commune et l'on peut constater que les plus anciens remontent à l'année 1998, soit trois ans après la fin du dernier mandat municipal de monsieur Glo.

Non, à aucun moment monsieur Lansade n'a hérité de la moindre dette de la gestion de Patrick Glo. Par contre, comme l'ensemble des Cogolinois, il a hérité des nombreuses acquisitions foncières et immobilières ainsi que des équipements publics réalisés sous ses différents mandats. Nous n'en rappelons ici que les principaux : *le terrain du Yotel ; celui du quartier Nègresse sur lequel ont été installés les courts de tennis, le centre de tir et un sentier botanique ; les terrains du parc Marceau, du square Jean Moulin, du parking de la plage, du centre médicosocial ; l'espace vert de Coletto ; la Zone d'Aménagement Différée du Subeirán ; les immeubles pour agrandir la mairie, ceux des tapis et du passage de Wildbad ; la demeure seigneuriale Sellier ; les locaux abritant les Bravadeurs et l'atelier des peintres ; le port de la Gisclette ; le local du centre nautique ; le nouveau stade Galfard ; le nouveau cimetière et la forêt qui le surplombe, la Bastide Pisan, l'école Malaspina, la crèche, les parkings Mendès France, Sigismond Coulet et du Rialet, les parcs d'activité Saint Maur, Valensole et Fontmourier, le cinéma Raimu, le centre culturel Maurin des Maures, le complexe sportif Marcel Coulony...*

Avec le même dynamisme, Patrick Glo a présidé l'intercommunalité dont voici les principales réalisations : *le plan d'aménagement et de défense contre les incendies du massif des Maures, le Programme Local de l'Habitat, la Maison du Tourisme, le Comité Local pour l'Emploi qui a permis le maintien du site de la DCN à Gassin et la création de la Mission Locale, un observatoire économique, le Lycée du Golfe, le barrage de la Verne qui nous permet de traverser la sécheresse actuelle sans coupure d'eau...*

Les municipalités Glo et ses équipes communales et intercommunales ont enrichi la commune et le territoire du golfe de Saint-Tropez en conduisant avec humanité une politique sociale et économique équilibrée. En huit ans de mandat, M. Lansade a lui appauvri la commune en dépouillant les cogolinois de leurs biens pour les mettre entre les mains d'intérêt privés. *Bail et vente du terrain du Yotel, gestion du lot de plage n° 2, tentative de cession de la demeure Sellier, vente de l'ancienne maison de retraite à un promoteur de Levallois Perret, vente de la forêt communale de Notre Dame des Anges, fin précipitée de la concession du port et marché de commercialisation des places de port attribué à un marchand de vêtements sans mise en concurrence...*

Rendons malgré tout justice au maire et président de la Régie du port. Il a acheté un appartement luxueux des Marines avec piscine au prix de 3,1 millions d'euros. Sauf qu'à ce jour, ce bien très onéreux n'a servi qu'à accueillir quelques réceptions privées dans des conditions obscures, dont une en présence d'Eric Zemmour.

Avec tout ça, monsieur Lansade se permet de donner des leçons de gestion aux autres ! A bon entendeur...

Les animations de Place Publique

Retour sur les manifestations récentes

Rencontre solidaire du 3 juin 2022

Ce fut une belle journée d'échanges conviviaux et musicaux entre familles ukrainiennes, donateurs, amis et membres des associations France Ukraine Var, Place Publique Cogolin, le Forum Républicain de Frejus et Le Crayon.



Après un apéritif musical animé par la violoniste ukrainienne Anastasia,



c'est l'accordéoniste arménien Tigran qui a ambiancé le repas champêtre partagé par une centaine de convives.

Nous remercions le directeur du camping, Jacques Gazerian, sa fille Elodie et tout le personnel du camping pour leur accueil chaleureux. Nous leur sommes aussi très reconnaissants d'avoir accepté d'héberger deux familles ukrainiennes.

Participation au cycle d'expositions et conférences du Crayon sur le thème « Exilés, migrants réfugiés »

- Vernissage de l'exposition le 17 juin 2022 à Ramatuelle.



- Ciné-débat autour du film « JOSEP » au Pagnol de Sainte Maxime le 20 juin 2022

- Ciné-débat autour du court métrage « Partir » le 23 septembre 2022 à Ramatuelle.

- Ciné-débat autour du film « FUIR » le 11 octobre 2022 au Pagnol de Saint-Maxime

Les prochains rendez-vous

21 octobre 2022 à 18H30: Rencontre publique d'information au camping de l'Argentièr

9 décembre 2022 à 18H00: Conférence débat sur la laïcité et les libertés à la Bastide Pisan

27 Janvier 2023 à 18H00: Assemblée générale de Place Publique Cogolin à la Bastide Pisan

Premier trimestre 2023: Pièces de théâtre, cafés débats sur des thèmes d'actualité, expositions photos...

**Participez à la vie de Cogolin,
prenez la parole,
rejoignez-nous sur la**

**PLACE
PUBLIQUE**

Nom _____ Prénom: _____
Adresse: _____

Tél: _____ email: _____
Je souhaite adhérer à l'association Place Publique : _____ x 10 €
Je souhaite faire un don: _____ €

Bulletin d'adhésion